



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E75244

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2023

ÉDITÉ LE 02/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/10/2006

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 22/04/2016
5 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 492430251

Siret : 492 430 251 00024

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 00 31533M

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 77490350

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 77490350

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Raison sociale : ECO THERMES

1, RUE CLAUDE BERNARD
ZI DES ALLOBROGES
26100 ROMANS SUR ISERE

Téléphone : 04 75 02 66 87

Portable :

Site Internet : www.ecothermes.fr

E-mail : contact@ecothermes.fr

Responsabilité légale :
KORDU DAVID PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	07/10/2020
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	07/10/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	07/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	16/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.